

NDITIONS DE TRAVAIL, RÉMUNÉRATION, EMPLOI MERCREDI 25 MA ES AGENTS DES EIC IMPOSENT L'ARRÊT

La CFDT n'a eu de cesse de porter la parole des agents des EIC et de faire remonter les alertes sociales rendues indispensables par la situation actuelle. À défaut d'être entendue, ELLE APPELLE LES AGENTS DES EIC À LA GRÈVE LE 25 MAI PROCHAIN, rejointe dans un mouvement national et interfédéral par Sud-Rail et l'UNSA.

LA SITUATION DANS LES EIC N'EST PAS ADMISSIBLE. LA CFDT POSE DES CONSTATS ET IMPOSE DES DEMANDES À LA SA RÉSEAU :

- → La réglementation du temps de travail doit être respectée : l'attribution, des temps de repos et congés, les délais de commande, le respect des roulements etc...
- Les conditions de travail dégradées, pour les agents, leur CPS et les lignes hiérarchiques doivent cesser
- L'engagement quotidien des agents doit être reconnu
- Des recrutements immédiats sont nécessaires
- L'attractivité des métiers doit passer par la revalorisation salariale, la reconnaissance des compétences, la prise en compte des contraintes
- La pénibilité doit conduire à la prise de mesures, notamment la création de postes de fin de carrière
- → Les parcours professionnels doivent exister, être encouragés et accompagnés
- > Les mobilités choisies doivent être possibles, celles imposées doivent cesser
- La formation doit bénéficier de temps et movens dédiés
- > Le temps nécessaire aux remises de service doit être compensé.



TROP, C'EST TROP ! POSE TA DII !





Pour l'UNSA Ferroviaire Pour SUD-Rail Pour la CFDT Cheminots Thomas CAVEL



RETROUVE LA DCI ICI



CONSULTE LE RELEVÉ DE DCI ICI

STOP AUX PROMESSES LA DIRECTION DOIT PASSER À L'ACTION. EIC À L'ARRÊT LE 25 MAI











